

LES DIMANCHES 10 ET 24 AVRIL, ON S'EXPRIME, ON VOTE !



Le droit de vote est le fruit d'un long combat de nos aînés. Est-il nécessaire de rappeler que le vote est le premier mode d'action et le plus simple en démocratie ? Ne pas voter revient à laisser aux autres la possibilité de décider pour nous !
Alors plus d'hésitation : **dimanches 10 et 24 avril ON VOTE !**

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité et de vérifier sur votre nouvelle carte d'électeur votre bureau de vote (qui a pu être changé)

NAVETTE SERVICE

La **NAVETTE SERVICE** est toujours opérationnelle sur notre commune ! Il s'agit d'un moyen de transport vers les commerces et services pour les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap et ne disposant pas de moyen de locomotion.

Labenne Bourg > mardi après-midi
Labenne Océan > Mardi matin
Tarif : 1 euro

Inscription auprès du CCAS
05 59 45 46 60

+d'infos sur www.ville-labenne.fr



INSCRIPTIONS ÉCOLES



QUI EST CONCERNÉ ?

- >> les entrées en petite section de maternelle
- >> les entrées au CP
- >> les nouvelles familles

Seuls les enfants accomplissant leurs 3 ans au plus tard le 31 décembre (inclus) peuvent être inscrits.

COMMENT INSCRIRE SON ENFANT ?

Remplir le dossier d'inscription scolaire à télécharger sur le site de la Ville de Labenne ou à retirer à l'Accueil de la Mairie
Joindre les pièces suivantes : Photocopie du livret de famille (Pages concernant les parents et les enfants) / **Justificatif de domicile** de moins de trois mois (facture gaz, électricité, avis d'imposition, bail de location...) / **Photocopie des pages de vaccinations** du carnet de santé

En cas de séparation des parents : jugement de divorce ou tout autre document établissant les conditions d'exercice de l'autorité parentale
Si déménagement en cours d'année : certificat de radiation de l'école précédente

Le dossier complété peut être déposé soit à la Mairie ou adressé par mail à etacivil@ville-labenne.fr

Tout dossier incomplet ne pourra être traité.

ADMISSION À L'ÉCOLE

Le Maire est chargé de procéder à l'inscription scolaire. Une fois cette démarche effectuée, un certificat d'inscription vous sera fourni, vous permettant de prendre rendez-vous avec le directeur-trice de l'établissement de votre enfant, qui procédera à l'admission de l'élève.

«MIMI ET SES ROULETTES»

Mylène Pickaerts est une labennaise de 40 ans, heureuse de vivre sur notre commune sur laquelle elle utilise au quotidien les pistes cyclables. Cela est bien banal à la différence près que Mylène vit en fauteuil roulant depuis 2014.

Elle a souhaité raconté en images son histoire, sa vie. La bande dessinée "**Mimi et ses roulettes**" relate, avec humour et sincérité, sa nouvelle vie à roulettes : « **Mylène, une jeune femme dynamique et pleine de vie de 32 ans, passe subitement du monde des valides à celui des handicapés à cause d'un accident.** »

Elle raconte à travers des anecdotes, avec humour et sans tabou, sa nouvelle vie, avec ses contraintes, ses bonheurs et son combat au quotidien. Mylène a créé son auto entreprise avec ses collaborateurs : Stéphane FAUTOUS, dessinateur et Véronique BERNHARD, coloriste. L'enseigne « PAUL », au sein de laquelle Mylène a travaillé, a financé

entièrement la première impression de la BD. La Municipalité de Labenne soutient également ce beau projet par l'acquisition de plusieurs exemplaires pour la bibliothèque et les écoles. Mylène pourra aussi proposer des interventions afin de sensibiliser les enfants à la différence.

Vous pouvez également la soutenir. Pour commander cette BD, vous pouvez envoyer un mail à : jeLisMimiEtSesRoulettes@gmail.com

Indiquez dans votre mail : nom et prénom, l'adresse de livraison, et le nombre d'exemplaires souhaités.

On compte sur vous pour suivre les aventures de mimi !



La Ville de Labenne a fait le choix d'une communication éco-responsable. Ce bulletin a été réalisé sur du papier issu de forêts à gestion durable et par une imprimerie "Imprim'Vert".

LE PETIT ARBOUSIER LABENNE

LE PETIT ARBOUSIER n°04 / Avril, 2022 / N°ISSN 2678-2901

Ce numéro a été tiré à 4115 exemplaires

Directeur de la publication : Jean-Luc DELPUECH

Réalisation : Service communication de la Ville de Labenne

Impression : Imprimerie MENDIBOURE - ANGLET

Crédits photos : Ville de Labenne

LE PETIT ARBOUSIER

LE PETIT BULLETIN D'INFORMATION COMMUNALE

N°04
LABENNE

SOLIDARITÉ
#UKRAINE

JAMAIS « HORS DU TEMPS »

Soudainement en équilibre instable, le monde découvre un printemps où se côtoient à quasi égalité la nuit et le jour, la fureur et la douceur.
Gardons espoir qu'à l'équinoxe astronomique succède une période durable de paix où la raison l'emporte sur l'irraisonnable.

Labenne, à l'image des Landes « terre des possibles » a toujours été dans son histoire une commune d'accueil et le sera demain autant que nécessaire, jamais « hors du temps ».

Jean-Luc DELPUECH, Maire de Labenne, Vice-président du Conseil Départemental des Landes

VOEUX DE PRINTEMPS

« *Voici donc
les longs jours,
lumière, amour,
délire !
Voici le printemps !
Mars, avril au doux
sourire,
Mai fleuri, juin
brûlant, tous les
beaux mois amis !* »

Ces quelques vers sont de Victor Hugo dans son poème « Printemps ». Nous espérons tous la fin des jours sombres et la fin de ce satané virus !

La Municipalité a décidé de célébrer, le 18 mars dernier, l'arrivée du Printemps et le retour de la convivialité.

Les traditionnels vœux de janvier ayant été annulés, la Municipalité a créé les « **vœux de Printemps** ». Associations, artisans, commerçants et de nombreux invités étaient réunis à la salle des fêtes.

Ce moment a également été l'occasion d'accueillir les nouveaux labennaises et labennais venus s'installer sur notre commune.



Nature océane

RECYCLAGE DES SAPINS DE NOËL

Dans le cadre de la gestion du trait de côte, une opération de collecte et recyclage des sapins de Noël a de nouveau été mise en place par la commune.

Les sapins naturels collectés ont été déposés sur la dune par les agents des services des Espaces Verts et Bâtiments de la commune, afin de la protéger en limitant l'érosion éolienne.

À noter que le SITCOM Côte Sud des Landes a également fourni des sapins.

Tout cela a été réalisé en relation avec l'Office National des Forêts.

Merci à tous pour votre participation dans ce geste éco citoyen.



SURVEILLANCE PLAGE

Au regard des nombreuses demandes d'évolution et afin d'inclure le week-end de Pentecôte, la surveillance de la plage cet été débutera plus tôt.

Elle débutera avec les MNS civils le samedi 4 juin et se terminera le 18 septembre.

Voici les horaires définis pour la saison 2022 :

>> 4 juin au 1 juillet 2022 : 12h30 à 18h30

>> 2 juillet au 29 août 2022 : 11h00 à 19h00

>> 30 août au 18 septembre 2022 : 12h30 à 18h30

Comme chaque année, les nageurs sauveteurs CRS seront présents sur la plage pour la surveillance en juillet et en août.

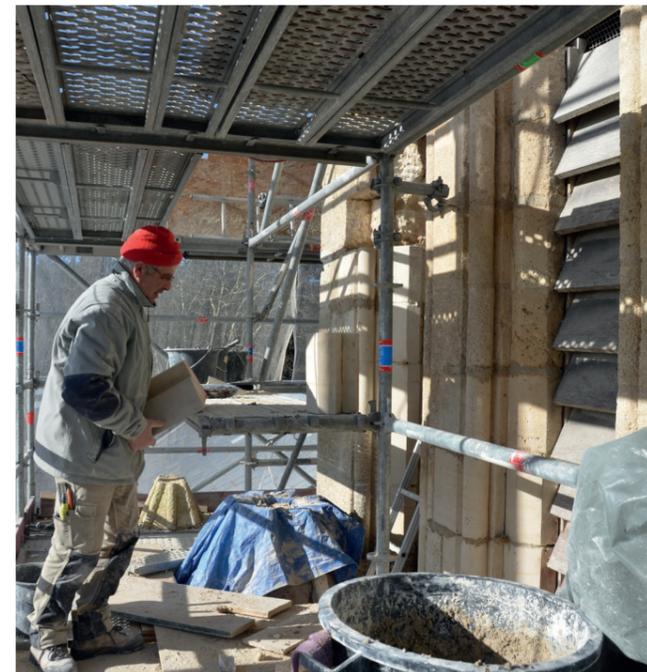
Bel été à tous en sécurité !



LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉGLISE SONT ACHEVÉS

Seuls le clocher et le porche étaient concernés par ce chantier de restauration d'une durée de 6 mois.

Le coût total des travaux est de 106 667 €. La commune a bénéficié d'une subvention de 39 089 € dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).



NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE EN CONSTRUCTION

Le restaurant scolaire prend des couleurs !



INFORMATION SUR LES COUPES DE BOIS

Actuellement plusieurs coupes de pins ont lieu à divers endroits de la Commune (Pimont, Mouton, limite Labenne / Ondres, entrée Nord de la Commune..).

Il s'agit de **coupes programmées dans les plans de gestion de l'ONF ou des sylviculteurs pour abattre des pins à maturité**, dans des parcelles qui feront l'objet de replantations après un vide sanitaire de 2 ans, les propriétaires en ayant l'obligation dans le cadre de leur activité.

En cas d'inquiétudes ou de signalements sur les problèmes générés par le débardage, les demandes d'information peuvent être adressées au mail suivant : mairie@ville-labenne.fr



FIN DES TRAVAUX PROMENADE DES PYRÉNÉES

Les travaux complémentaires de la phase 2 du plan plage (Promenade des Pyrénées) se sont achevés début mars. Ces travaux avaient pour vocation de prolonger les stationnements (sol naturel et dalle alvéolaire) ainsi que le cheminement piéton. **L'objectif affiché de faciliter et accompagner les piétons vers les accès plages balisés et sécurisés pour protéger la dune fragile est atteint.** Tout ceci en conservant au maximum un caractère naturel à ces lieux emblématiques. **Merci de suivre les consignes de cheminement et merci de respecter les lieux.**

